



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
Du Jeudi 28 mai 2026 – 19h30

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence d'Antoine Huynh, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 15

Représentés : 00

Absents : 00

Présents : Antoine Huynh, Sylvaine Albert, Max Pollet, Charlotte De Gouveia, Noël Oger, Marine Sibut, Fabrice Mermin, Delphine Le Berre, Vincent Marin, Lucie Gay, Antoine Mermoz, Celya Mailland, François Petit, Thierry Clerc, Anne Mermoz

Représentés : Néant.

Absents Excusés : Néant.

Ordre du Jour :

- **Constitution de la commission communale des impôts directs**
- **Approbation du PPMS**
- **Aide aux travaux, famille en difficulté**
- **Questions et informations diverses**

Aucune remarque concernant le dernier compte-rendu du conseil municipal du 20 avril 2026 n'étant formulée, il est arrêté à l'unanimité.

Delphine LE BERRE est désignée secrétaire de séance.

Délibération n°1 : Constitution de la commission communale des impôts directs

Suite aux élections municipales, il est nécessaire de procéder au renouvellement de la commission communale des impôts directs. Cette commission est composée du Maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission et de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants pour les communes de moins de 2 000 habitants. La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal.

Cette commission tient une place centrale dans la fiscalité directe locale : elle a notamment pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensés par l'administration fiscale.

La désignation des commissaires doit être effectuée par le directeur régional/départemental des finances publiques. Elle est réalisée à partir d'une liste de contribuables, en nombre double, proposée sur délibération du conseil municipal.

Le Maire, après avoir fait appel aux volontaires du Montcel a retenu toutes les personnes qui se sont manifestées à la Mairie pour se présenter à la commission des impôts directs,

Le conseil municipal décide à l'unanimité, de communiquer une liste comprenant 6 noms des volontaires du Montcel et 6 élus pour siéger à cette commission, outre Monsieur Antoine Huynh en qualité de Maire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité décide :

- D'approuver la constitution de la commission comme suit :

Titulaires : Noel OGER, Max POLLET, Anne MERMOZ, Emmanuel SIBUT, Gabriel MERMOZ , Marie-Thérèse CURTELIN

Suppléants : Delphine LE BERRE, Celya MAILLAND, Fabrice MERMIN, Olivier COUX, Christian SUAVET, Sabine PICOT

Délibération n°2 : Approbation du PPMS

Le Maire présente le plan particulier de mise en sûreté de l'école, il précise qu'il a été validé par l'éducation nationale et le SDIS.

Il résume le PPMS en trois points :

- Incendie : un bouton d'alerte a été installé dans l'école il se déclenche manuellement, les enfants sont évacués de l'école puis rassemblés sur le parking du monument aux morts. Exercice fait en avril 2026 renouveler une fois par an.
- Intrusion (attentat) : Une télécommande par classe est mise à la disposition de l'enseignant qui déclenche l'alerte, les enfants sont alors confinés dans la classe.
- Confinement : Dans le cas de transport de matière dangereuse, l'enseignant déclenche l'alerte sonore par le biais d'une télécommande sur ordre du Maire ou de la Préfecture. Les enfants sont alors confinés dans un lieu de rassemblement défini.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Approuve le PPMS présenté par le Maire

Délibération n°3 : Aide aux travaux, famille en difficulté

Le Maire expose le problème d'une famille du Montcel en difficulté financière pour installer une rampe handicapée à leur domicile. Cette famille pourrait bénéficier des subventions du département mais ne pourrait pas avancer les frais des travaux.

Le Maire demande l'approbation du conseil avant d'entreprendre des démarches pour aider financièrement cette famille en difficulté.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité décide :

- D'approuver l'aide d'une famille en difficulté sous réserve de présentation de devis.

Questions et informations diverses

- L'épaveuse sera à nouveau en fonctionnement cette semaine sur la commune.
- Le Maire informe que notre agent communal et un adjoint d'animation sont en arrêts actuellement.
- Francois PETIT, élu à la communication, nous informe qu'une page Facebook et Instagram sont en cours de création. Un groupe de travail va prendre forme sous le statut d'une association afin de créer un groupe historique sur le Montcel.
- La Maire de la Biolle a sollicité l'aide du Montcel afin de détacher notre secrétaire général le mardi après-midi afin d'aider sur les tâches de comptabilité, leur personnel étant en arrêt. Afin de maintenir une solidarité entre les communes le Maire a accepté cette demande, le détachement est prévue pour 1 mois.
- Celya MAILLAND propose un massif de fleur avec un panneau « bienvenue au Montcel » afin d'embellir la commune.

Fin de séance : 20h30

Le secrétaire de séance,
Delphine LE BERRE



Le Maire,
Anne HUYNH

